

Les fêtes se sont terminées, lundi matin, par une messe de requiem chantée pour le repos de l'âme des maîtresses et élèves du couvent qui sont décédées.

Cérémonie de profession religieuse. — Mardi matin, 11 juillet, il y a eu au Monastère du Précieux Sang, de Lévis, une cérémonie de profession religieuse présidée par M. le chanoine Gagné.

Ont fait profession : Madame Laure Royer-Labrie, de Québec, en religion, sœur Madeleine de Jésus ; Mlle Candide Lalancette, de Saint-Gérard d'Yamaska, en religion, sœur Marie du Calvaire.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Hyacinthe, franciscain du monastère de Montréal.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a institué des cours de vacances pour les écoliers qui ont partiellement échoué dans leurs examens de fin d'année.

La création de ce cours de vacances est une innovation bien pratique. A la fin de l'année scolaire, les commissaires ont constaté, par les rapports des directeurs des écoles, que 561 élèves, dans les classes de 3ème année jusqu'à la fin du cours d'études, avaient manqué leur examen sur certaines matières et, par suite, seraient empêchés de monter d'une classe au mois de septembre prochain. Considérant que c'est, pour les écoliers et pour leurs parents, une perte regrettable que de manquer la promotion annuelle, les commissaires ont décidé d'ouvrir dans diverses écoles des cours où les élèves qui ont failli sur une, deux ou trois matières — pas plus de trois — pourront gratuitement recevoir des leçons pendant les vacances, reprendre leur examen vers la fin d'août, et, s'ils obtiennent un meilleur succès, monter dans une classe supérieure.

Saint-Boniface. — Dans l'harmonie et une irrévocable détermination de vaincre, la première convention de l'Association des Canadiens-Français du Manitoba s'est tenue à St-Boniface, les 27 et 28 juin.

Elle a remporté un très beau succès. Quatre cents délégués, venus de toutes les régions de la province, ont pris part aux délibérations.

Les séances de la convention furent précédées de la célébration de la fête nationale, avec messe pontificale par S. G. Mgr Béliveau.

Après l'envoi d'un télégramme au Souverain Pontife, le vœu suivant, proposé par M. Trémaudan, fut ratifié par tous les délégués :

“ Les membres de l'Association d'Education des Canadiens-français assemblés en Convention nationale, affirment leur attachement inoubliable à la langue ancestrale et protestent énergiquement contre l'abolition de la langue française dans leurs écoles, telle que décrétée à la dernière session de la législature provinciale. ”